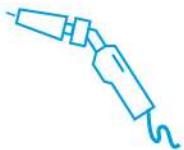




## FORMATION INITIALE



CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ CONSTRUCTEUR  
MÉTALLIQUE SELON L'ART.32 OFPR

**EDU** **Q** UA



[www.ecole-construction.ch](http://www.ecole-construction.ch)

**école de la  
construction!**  
fédération vaudoise des entrepreneurs

Le constructeur ou la constructrice métallique fabrique et monte les différentes parties métalliques d'un bâtiment : façades, charpentes métalliques, fenêtres, portes, balustrades, escaliers, grillages, etc. Parfois de taille imposante, les profilés et les pièces sont usinés sur mesure à l'atelier avant d'être transportés et montés sur le chantier. Ces professionnels réparent et procèdent aussi au remplacement d'œuvres métalliques détériorées.

## Leurs principales activités consistent à :

### À l'atelier

- Lire le plan de l'ouvrage à exécuter
- Choisir le type de métal (acier, aluminium, alliages) et les pièces métalliques conformément aux dessins et données fournis par le bureau technique (profil, section)
- Prendre les mesures avec précision, tracer les repères
- Tenir compte des tolérances requises
- Débiter les plaques, les tôles et les barres, fraiser, percer, cisailler, entailler, limer, meuler
- Utiliser des centres d'usinage assistés par ordinateur, capables de débiter et d'usiner des profilés
- Manier des machines portatives
- Assembler les différents éléments par soudage et vissage
- Monter les poignées, serrures et autres ferments ; poser les joints
- Traiter les surfaces à la peinture antirouille
- Entretenir les outils et le matériel

### Sur le chantier

- Monter les éléments de la structure, hisser les pièces de grande dimension à l'aide d'un palan ou d'une grue
- Ajuster et fixer par boulonnage ou par soudage
- Poser les portes et fenêtres, fixer les balustrades et autres éléments de façade

### Environnement de travail

Les constructeurs métalliques font partie d'une équipe et exécutent des travaux polyvalents, tant à l'atelier que sur les lieux de montage. Certaines opérations comportent des dangers et sont bruyantes. Elles nécessitent le port d'un équipement de protection (lunettes, casque, chaussures renforcées, etc.). Sur les chantiers, les constructeurs métalliques sont tributaires des conditions météorologiques et doivent coordonner leurs activités avec celles des autres professionnels du bâtiment.

## Objectif

Obtenir le CFC de constructeur métallique. Ce certificat fédéral de capacité donne également accès aux cours de préparation au brevet fédéral de chef d'atelier et de montage en construction métallique ou au brevet fédéral de projeteur constructeur sur métal.

## Conditions d'admission

Pour être admis-e à la certification professionnelle pour adultes, vous devez répondre aux conditions suivantes :

- Être domicilié-e dans le canton de Vaud
- Pour les frontaliers : avoir un emploi dans le canton de Vaud
- Avoir un bon niveau de français, oral et écrit (niveau B1)
- Bénéficier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle, dont 3 ans dans la profession visée, au moment des examens finaux. La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans le calcul des années d'expérience.

Il est également vivement recommandé :

- D'être en emploi ;
- De bénéficier du soutien de son employeur et de son entourage personnel
- D'avoir des connaissances de base en informatique et en mathématiques.

Pour déposer une demande d'admission en Certification professionnelle pour adultes (CPA) auprès du canton de Vaud, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : [Admission à l'examen de fin d'apprentissage \(Article 32\) | État de Vaud \(vd.ch\)](#)

Une fois votre admission validée par le canton, vous pouvez vous inscrire à l'Ecole de la construction.

## Certification

Certificat fédéral de capacité de constructeur métallique

## Frais d'inscription

Sous réserve de modification

1<sup>er</sup> cycle 10'000.- CHF

2<sup>ème</sup> cycle 5'500.- CHF

## Frais d'examens compris

- *Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.*
- *Tout cours débuté est entièrement dû.*
- *La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.*
- *Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.*
- *Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.*
- *La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.*
- *Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.*

<b>Aide financière</b>	Les aides financières du canton, de la FONPRO et des fonds paritaires se trouvent sur :  <a href="#">Aides financières - École de la construction (ecole-construction.ch)</a> <a href="#">Admission à l'examen de fin d'apprentissage (Article 32)   État de Vaud (vd.ch)</a>								
<b>Durée</b>	Deux cycles de formation répartis sur deux ans et demi, pour un total de 620 périodes.  Les samedis + quelques vendredis + un cours du soir par semaine au 1 <sup>er</sup> cycle + une semaine pratique complète par cycle.								
<b>Dates</b>	1 <sup>er</sup> cycle : d'avril 2024 à juin 2025 2 <sup>ème</sup> cycle : d'août 2025 à mai 2026 Examens en mai-juin à la fin du 2 <sup>ème</sup> cycle.								
<b>Délai d'inscription</b>	DGEP – 15 mars 2024 Ecole de la construction – 15 avril 2024								
<b>Renseignements et inscriptions</b>	Coordonnées en bas de la page.								
<b>Exemple d'aide financière</b>	Pour des personnes employées dans une entreprise coopératrice à la Fédération vaudoise des entrepreneurs :								
A titre d'indication sous réserve de modification	<table> <tr> <td>Total des coûts d'écolage</td> <td>15'500.- CHF</td> </tr> <tr> <td>Total d'aides paritaires</td> <td>5'450.- CHF</td> </tr> <tr> <td><u>Total de l'aide cantonale</u></td> <td><u>5'900.- CHF</u></td> </tr> <tr> <td><b>A charge de l'étudiant</b></td> <td><b>4'250.- CHF</b></td> </tr> </table>	Total des coûts d'écolage	15'500.- CHF	Total d'aides paritaires	5'450.- CHF	<u>Total de l'aide cantonale</u>	<u>5'900.- CHF</u>	<b>A charge de l'étudiant</b>	<b>4'250.- CHF</b>
Total des coûts d'écolage	15'500.- CHF								
Total d'aides paritaires	5'450.- CHF								
<u>Total de l'aide cantonale</u>	<u>5'900.- CHF</u>								
<b>A charge de l'étudiant</b>	<b>4'250.- CHF</b>								

# Contenus de la formation

Thèmes	Branches	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	Total
<b>Connaissances professionnelles</b>	Prévention des accidents Instruments de mesure Usinage par enlèvement de copeaux Usinage sans enlèvements de copeaux Assemblages Ferments Systèmes de construction Physique du bâtiment	84	44	128
<b>Connaissances des matériaux</b>	Structure de la matière Sidérurgie Métallurgie Corrosion Matériaux auxiliaires	56	48	104
<b>Calcul professionnel</b>	Calculs élémentaires Calculs de base Calculs triangles rectangles Calculs professionnels Calculs de prix Mathématique / Physique	48	56	104
<b>Culture générale</b>	Français Education civique Connaissances commerciales	90 à 100 (entre août 2024 et juin 2025)		
<b>Dessin</b>	Introduction et base de dessin Construction de formes géométriques Projections orthogonales Coupes de principe	92	36	128
<b>Pratique constructeur métallique</b>	Exercices de soudure Lectures de plans (types examens)	40	24 (Examen en blanc)	64
<u>Total du nombre d'heures</u> Sous réserve de modification				528